PROGRAMME DE FORMATION

L'essentiel du Photovoltaïque pour les Maîtres d'Ouvrage

PUBLIC

Maîtres d'Ouvrage, donneurs d'ordre, promoteurs immobiliers, architectes

PRE REQUIS

Connaissance de base dans le domaine du Bâtiment et l'Electricité

PROGRAMMATION

Durée : 2.0 jours - 14 h.
Pers. / session : 8 maxi
Tarif : 600 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :
https://www.fenix-formation.fr

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOPI

TAUX DE SATISFACTION

Déroulement de la formation : 100 %

Pédagogie & Animation : 100 %

Appréciation générale : 100 %

Participants satisfaits ou très satistaits.

Calculé sur 3 sessions représentant 9 participants (Questionnaires disponibles au centre sur demande).

CONTEXTE

La gestion d'un patrimoine-bâti intègre de plus en plus la présence d'une installation photovoltaïque.
Or, les conditions du déploiement des systèmes de production photovoltaïque sont multiples : administratif, réglementaire, juridique, sécurité, technique, environnementale, architecturale.
Aussi, les étapes d'un projet photovoltaïque sont plus ou moins complexes : lancement du projet, choix des acteurs, conception, travaux, exploitation, fin de vie.
La présente formation souhaite donc apporter aux donneurs d'ordre le bagage de connaissances minimum au lancement et au pilotage d'un projet photovoltaïque, qu'il soit sur bâtiment ou au sol.

OBJECTIFS

Permettre au participant de maîtriser les aspects suivants :
- Le contexte administratif, réglementaire et juridique.
- Les principaux modes de pose des modules photovoltaïques sur le bâti et au sol.
- Les conditions de la faisabilité d'un projet photovoltaïque.
- Les étapes clefs d'un projet photovoltaïque.

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) de validation des connaissances acquises, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.
Il n'est pas prévu d'évaluation pratique.
L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur l'évaluation théorique.

PROGRAMME

Contextes technique, réglementaire et administratif

Principe de fonctionnement d'une installation photovoltaïque
Cellules et modules photovoltaïques
Les onduleurs
Le marché du solaire photovoltaïque
Focus sur le marché des panneaux photovoltaïques
Démarches administratives
Etapes d'un projet photovoltaïque
Aides financières
Normes
Puissance crête Vs Puissance réelle
Injection totale ou autoconsommation ?
Autoconsommation collective

Techniques de pose des panneaux photovoltaïques

Questions d'assurances
La surimposition
Couverture photovoltaïque
Toitures plates
Poses exotiques
Ombrières photovoltaïques

Faisabilité d'un projet photovoltaïque

Ratios de dimensionnement
Positions du soleil

Masques solaires
Etablir un plan d'affaires

Etapes clef d'un projet photovoltaïque

Les grandes étapes
L'étude de faisabilité
L'étape de conception
L'étape de réalisation
Point sur la sécurité électrique
Les garanties
L'étape d'exploitation